

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNE DE RESSONS LE LONG

N° 9

OCTOBRE 2002

1 - ZOOM SUR LES SUBVENTIONS

Dans le budget d'une commune il y a 2 grandes parties :

- **LE FONCTIONNEMENT**

qui permet comme son nom l'indique de fonctionner en assurant toutes les charges courantes et de virer une somme à la section Investissement

- **L'INVESTISSEMENT**

où l'on retrouve les remboursements d'emprunts et les immobilisations en cours, corporelles et incorporelles qui est alimenté comme vu plus haut par un virement du fonctionnement et par des subventions.

C'est ce dernier point que nous allons traiter.

Quand le Conseil Municipal décide d'investir (par exemple : effacement des Réseaux – Achat de mobilier – Aire de skate – cimetière – vitraux de l'église – travaux au stade – assainissement ou plaquette de communication) la 1^{ère} étape est de faire faire des devis et si le projet est adopté, les subventions sont demandées.

Un dossier complet et bien présenté (note d'opportunité, devis, plan de financement, délibération) est alors adressé selon différents critères à l'Etat (D.G.E – dotation générale d'équipement), à la Région (F.R.D.L, Fonds Régional de Développement Local) , au Conseil général, au SEPOAS (Syndicat mixte des cantons d'Attichy et Vic sur Aisne) ou pour d'autres projets plus ciblés comme l'assainissement, à l'Agence de l'Eau.

Ces organismes, selon leurs moyens et la qualité du dossier, accordent ou refusent des subventions qui ne peuvent en général excéder 70% du montant Hors Taxes du projet. Cet accord éventuel d'une subvention sera validé par un arrêté officiel qui intervient quelques mois plus tard.

Ce n'est qu'à partir de cette réception, que la commune peut lancer les travaux ou l'investissement retenu. Cette opération doit d'ailleurs être lancée dans un délai maximal de 2 ans pour ne pas perdre le bénéfice de ces subventions.

Exemple : un projet d'investissement coûtant 100 000 Euros peut être subventionné par l'Etat pour 40% (40 000 Euros) et par le Conseil Général pour 20% (20 000 Euros). La part résiduelle (40%) reste à financer par la commune qui doit aussi financer la T.V.A, récupérable en grande partie 2 ans après.

En fait, pour pouvoir aller de l'avant, il faut investir et pour investir il vaut mieux (surtout pour de gros projets) être subventionné....

Cela impose :

- de bien choisir ses projets d'investissements
- de bien monter les dossiers, donc de donner ce dossier complet à l'organisme ou à la personne compétente dans les délais
- de défendre et d'argumenter le projet
- de suivre ces dossiers dans la durée. En effet, entre la première décision d'investir et la fin de la réalisation du projet, il se passe, si l'on veut trouver un bon financement extérieur, plusieurs années...

C'est ce que votre équipe municipale essaie de faire le mieux possible à votre service.

2 – CONSEIL MUNICIPAL DU 08 OCTOBRE 2002

ASSAINISSEMENT

L'ouverture des plis de l'appel d'offres commun avec les communes de Fontenoy – Morsain – et Chelles (Oise) concernant l'étude 2^{ème} phase dite « étude à la parcelle » s'est déroulée le 17 septembre 2002. Ce sont le géomètre MARTIN de Montcornet et le bureau d'études SOGETI de Compiègne qui ont été retenus. Le coût de cette étude (70 000 Euros HT) correspond à un coût moyen de 230 Euros par habitation.

Une demande de subvention est faite auprès du SEPOAS (intermédiaire de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie à hauteur de 70%) et au Conseil général (pour 10%).

La durée prévisible de l'étude est de 1 an.

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)

Afin de mettre en place ce P.L.U destiné à remplacer le POS (Plan d'Occupation des Sols) un bureau d'étude a été choisi par la commission d'Appel d'Offres. Il s'agit de GEOGRAM de Witry les Reims. Cette procédure implique nombre de réunions. A cet effet, une commission « urbanisme » se crée comprenant : Eric DEBOSQUE – Michel LEFRANC – Jean-Claude DELEPLANQUE – Rémy CARRIER – Jean-Luc LEFEVRE – Patrick FERTE et Alain BROUSSET.

La procédure, d'un montant d'environ 15000 Euros TTC diminué d'une aide demandée à la préfecture de l'Aisne, durera environ 18 mois.

Une concertation et une communication intense seront mis en place pendant toute la durée.

CIMETIERE

Toutes les subventions sont obtenues. Les travaux (en deux tranches) devraient démarrer après les procédures d'appels d'offres où l'accent de la 1^{ère} tranche sera mis sur la réfection du cimetière actuel qui se dégrade régulièrement et de pluie en pluie.....

TRAVAUX

Depuis le dernier bulletin municipal, différents travaux ont été exécutés :

- Extension de l'éclairage public rue de la Vallée et à l'abri bus de Cheneux
- Création de la plate-forme aire de skate et agrandissement parking au stade
- Création d'un « bateau » sur trottoir 33 rue de Mainville

- Mise en place d'un regard avaloir eaux pluviales à la salle polyvalente + réfection du parquet
- Mise en place d'arceaux de sécurité avenue de la Gare
- Réfection peinture et électricité salle de classe primaire
- Mise en place de 3 protections pour vitraux de l'église et démontage d'un vitrail pour réfection
- Enduits sur voie communale VC 9

COMMISSION COMMUNICATION

Outre le plan du village disponible en mairie, la plaquette de présentation de Ressons le Long entre dans sa phase ultime (dernière photos, maquettes et bon à tirer)

Le remplacement des vitrines d'informations municipales est également étudié et prévu dès le vote du prochain budget.

RENTREE SCOLAIRE

Michel LEFRANC président du Syndicat scolaire, informe que la rentrée scolaire s'est déroulée au mieux avec les 6 enseignants. Il nous informe aussi que les effectifs du regroupement sont en baisse (112 au total cette année) et que la conséquence malheureuse est que nous allons certainement vers la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine. Il est constaté que nombre d'enfants (+ ou - 20) vont en classe dans un établissement public autre que Ressons ou Montigny et souvent pour convenance personnelle des parents et par habitude, et cela est dommageable car il y a **une bonne mobilisation** dans nos classes.

SALLE MULTIFONCTIONS

Cette salle est opérationnelle depuis le 1^{er} octobre (planning et règlement). C'est un plus pour la commune et ses habitants. Elle est destinée en priorité aux activités et réunions d'associations ou de groupes du village.

3 – QUESTIONS DIVERSES

* Les **élections prud'homales** auront lieu à Ressons le Long le 11 décembre 2002 pour les sections salariés , à la salle multifonctions.

* **T.P.I : Tunzini Protection Incendie** (avenue de la Gare) a inauguré sa nouvelle unité. Ce nouveau site qui mérite d'être connu envisage de montrer son savoir-faire aux élèves des écoles, en commençant par Ressons le Long.

* Une réunion du **CCAS** (Centre communal d'action sociale) s'est tenue le 24 septembre 2002.

- L'opération « Brioches » (pour l'UNAPEI) aura lieu les 26 et 27 octobre. Merci d'y réserver un bon accueil.

- Il a été décidé d'organiser un goûter convivial où tous les anciens sont invités le dimanche 8 décembre à partir de 15 heures à la salle St Georges. De plus chaque personne de plus de 65 ans recevra un cadeau, signe de la reconnaissance de la commune.

- Des problèmes importants se posent (drogue, alcool, tabac...) et le CCAS désirerait les traiter. Etes-vous intéressés ? Le coupon-réponse ci-joint vous permet de donner votre avis (par écrit dans la boîte aux lettres de la mairie ou par téléphone). C'est très important pour tous et en particulier pour les jeunes. Merci d'y répondre en nombre.

*** Terre épandue dans les champs**

De la terre provenant de la sucrerie (SDA) est apportée l'été sur des parcelles de culture. Vous êtes nombreux à vous interroger sur les conséquences. Monsieur le Maire vous informe qu'après avoir rencontré le Vice-Président de SDA, puis son directeur et enfin la Société MORIN, chargée du travail, il ressort que :

- il s'agit bien de terre sortie des bassins de décantation de l'usine provenant du lavage des betteraves. Ces terres conservent l'essentiel des caractéristiques des sols dont elles proviennent et sont analysées régulièrement par un laboratoire (éléments métalliques et résidus phytosanitaires).
- L'étalement de cette terre n'est pas terminé mais Monsieur le Maire a demandé et exigé que les voies communales et accotements ne subissent pas de dégradation et que l'aspect géographique de notre village soit respecté. Ces rencontres se sont déroulées dans un esprit positif de compréhension.

*** La chasse a repris.**

Chaque chasseur sur les terres communales a acquitté un droit et reçu une note d'information avec un plan des terres où la chasse est permise.

* Une réunion du **Conseil Communautaire** de la Communauté de Communes des pays de la Vallée de l'Aisne s'est tenue à Ambleny.

Le projet de schéma directeur (SCOT) se met en place. Une motion concernant la RN31 et sa mise à 2x2 voies pour le tronçon Soissons-Compiègne est déposée.

L'élaboration de ce SCOT demande une méthode de travail. Un comité de pilotage doit se mettre en place avec 3 membres du SEPOAS , 3 membres de la Communauté de Communes d'Attichy et 3 membres de la Communauté de Communes des Pays de la Vallée de l'Aisne dont nous faisons partie.

La position stratégique de Ressons le Long, la longueur de la Nationale sur notre territoire et notre engagement nous poussaient tout naturellement à postuler une place au sein de ce comité de pilotage. Après vote, notre Maire a donc été le premier élu de ce comité. Compte-rendu vous sera donné dans ce bulletin au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux.

4 – INFORMATIONS

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mercredi 23 Octobre 2002

SYNDICAT DES EAUX

L'agent passera relever les compteurs à compter du mardi 5 novembre

EAU POLLUEEA VIC SUR AISNE

Le château d'eau de « Chapeaumont » a subi une action de vandalisme. Celui-ci a été vidé et nettoyé. Pendant ce temps, les habitants de Vic Sur Aisne ont été invités à ne pas consommer d'eau. A Ressons le Long, nous ne sommes pas alimentés par cette réserve et n'avons donc pas été concernés. L'eau du syndicat qui provient de captages situés à Ressons est régulièrement analysée, et notée comme de bonne qualité potable. Les analyses sont affichées en mairie.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Dépôt d'une gerbe aux Monuments aux Morts à 11H00 (rendez-vous à la Mairie à 10H45). A l'issue de la cérémonie, un pot sera offert par la Municipalité.

JARDINIERS DE France

Cette association nous informe de la nomination d'un correspondant local sur notre commune : Monsieur Eric HUFTIER - 27 rue du Marais St Georges à RESSONS

POULETSA DOMICILE

Monsieur LERUSTE, se tiendra à votre disposition avec des poulets rôtis à partir du 24 octobre et ce tous les jeudis de 17H30 à 19H, Place de la Fontaine...Pour passer commande, son téléphone : 06.80.25.34.51

SI VOUS APPELEZ LA MAIRIE...

Le téléphone-fax est ainsi fait qu'il faut au moins 3 sonneries pour que votre appel soit pris en compte...Merci.

CHAUFFAGES.....ATTENTION !

Les intoxications dues au chauffage sont de plus en plus nombreuses. Entretenez vos appareils pour un hiver en toute sécurité.

En cas de doute, quelques contacts :

- **Centre Anti-poison 08.25.81.28.22**
- **Direction des affaires sanitaires et sociales 03.23.21.52.31**

En cas d'accident :

- **Pompiers 18**
- **Samu 15**
- **Aérer immédiatement les locaux , Quitter les lieux.**

COUTURE

Des cours ont lieu le lundi après-midi de 13H30 à 17H30 au 1^{er} étage de la Salle polyvalente de Vic sur Aisne

HONNEUR A LA CHAMPIONNE

Ce bulletin au nom de l'équipe municipale et de tous les habitants est très heureux de dire un grand bravo et de féliciter comme il se doit une habitante de Ressons le Long qui a obtenu le titre de vice-championne de France de Kick-Boxing dans sa catégorie et est présentée pour recevoir le « Parisot d'or » à Soissons.

Bravo et bonne chance pour la suite à Amélie BROUSSET .

5 – ETAT CIVIL

NAISSANCES

Andréa DESTREZ le 20 mai
Grégoire CICIRKO le 29 mai
Anthony BROUSSET le 30 mai
Tom COUDERT le 09 juillet
Enzo LEGRAND le 17 juillet
David DUCORNET le 24 août
Théophile PIRON le 29 août

MARIAGE

Entre Estelle FRANCOIS et Hervé NAUDIN le 27 juillet

DECES

Andrée RICHEZ le 25 mai
Guy LEGRAND le 03 juin

PARRAINAGE CIVIL

Renaud THIESSET le 17 Août

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE RESSONS LE LONG

FLEAUX ou PROBLEMES.
LE C.C.A.S VOUS DEMANDE VOTRE AVIS.

IL SUFFIT SIMPLEMENT DE COCHER LES CASES OU DE TELEPHONER.

Etes-vous intéressés par une réflexion sur :

- DROGUE
- TABAC
- ALCOOL
- AUTRES (à préciser)

*Déposer cet avis dans la boîte aux lettres de la mairie ou
téléphoner (anonymement) au 03.23.74.21.12*

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE RESSONS LE LONG

FLEAUX ou PROBLEMES.
LE C.C.A.S VOUS DEMANDE VOTRE AVIS.

IL SUFFIT SIMPLEMENT DE COCHER LES CASES OU DE TELEPHONER.

Etes-vous intéressés par une réflexion sur :

- DROGUE
- TABAC
- ALCOOL
- AUTRES (à préciser)

*Déposer cet avis dans la boîte aux lettres de la mairie ou
téléphoner (anonymement) au 03.23.74.21.12*

